

Département de Maine et Loire
Arrondissement de SAUMUR
COMMUNE de BRAIN SUR ALLONNES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 25 mars 2025

Convocation du 11/03/2025

Nombre de Conseillers
en exercice : 19
Nombre de Conseillers
présents : 17

L'An deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq du mois de mars à 18 heures, les membres du Conseil Municipal de cette commune se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, en session ordinaire du mois de mars, sous la présidence de Monsieur Yves BOUCHER, Maire.

Présents : Mmes et MM. BOUCHER Yves, LEVEQUE Béatrice, LEJEUNE Jacques, PETERS Nathalie, BERGER Ludovic, CHARRIER Sophie, SCHAEFER Virginia, REIGNIER Maxime, MORICEAU Marie-Annick, BOUCHER Annick, GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas, DELAUNAY Sébastien, DUDÉ Guillaume, CANONNE Julien, GALLARD Corine, COUINEAU Cyrille, DUDÉ Maïté.

Excusés : Mme et M. TESSIER Dominique, JAMET Amélie,

Mme JAMET Amélie représenté par M. DUDÉ Guillaume,

Secrétaire de séance : Mme GALLARD Corine

DCM2025-03-047 **Approbation du compte financier unique 2024 du lotissement des Malgagnes :**
Acte 7.1.2 : Finances locales – décisions budgétaires

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu l'avis de la commission communale des Finances ;

Vu le rapport de présentation ;

Vu le Compte Financier Unique 2024 du lotissement des Malgagnes de la commune de Brain sur Allonnes ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés ;

Le conseil municipal,

Sous la présidence de Monsieur Guillaume DUDÉ, conseiller municipal et vice-président animateur de la commission communale des finances,

Hors de la présence de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2024 du lotissement des Malgagnes dont le résultat comptable synthétique est le suivant :

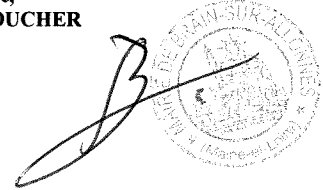
LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédents	dépenses ou déficit	recettes ou excédents	dépenses ou déficit	recettes ou excédents
Résultats reportés		26 757,44	267 567,50		240 835,56	26 757,44
Opérations de l'exercice	268 317,50	268 090,00	268 090,00	267 567,50	536 407,50	535 657,50
Totaux		26 529,94	268 090,00		268 090,00	26 529,94
Part affectée à l'invest.					-	-
Résultats de clôture		26 529,94	268 090,00	-	241 560,06	
Résultats définitifs		26 529,94	268 090,00	-	241 560,06	

Donne tous pouvoirs au Maire et aux Adjointes pour réaliser toutes opérations et signer toutes pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

Le secrétaire,
Corine GALLARD



Pour extrait conforme.
Le Maire,
Yves BOUCHER



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LOT DES MALGAGNES BRAIN S/ALL
RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE BRAIN SUR ALLONNES -

Numéro SIRET : 21490041700095

POSTE COMPTABLE : 049039 SGC SAUMUR

Compte financier unique (M57)

Voté par Nature
BUDGET ANNEXE

ANNEE 2024

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES		I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE		B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé	
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	567 567,50	300 000,00	867 567,50
	Recettes réalisées (1)	B	267 567,50	268 090,00	535 657,50
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	300 000,00	326 757,44	626 757,44
	Dépenses réalisées (1)	E	268 090,00	268 317,50	536 407,50
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-522,50	-227,50	-750,00
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-267 567,50	26 757,44	-240 810,06
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-268 090,00	26 529,94	-241 560,06
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-268 090,00	26 529,94	-241 560,06

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre



I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	I
	B2

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
LOT DES MALGAGNES BRAIN S/ALL					
Investissement	-267 567,50		-522,50		-268 090,00
Fonctionnement	26 757,44		-227,50		26 529,94
Sous-Total	-240 810,06		-750,00		-241 560,06
TOTAL II	-240 810,06		-750,00		-241 560,06
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	-240 810,06		-750,00		-241 560,06

V – ARRETE ET SIGNATURES		V
ARRETE ET SIGNATURES		A

Date d'édition : 11/03/2025

Comptable(s)

M SYLVAIN LEMOINE
Mme GISELE KAPFER

du 01/04/2024
du 01/01/2024

Ayant exercé au cours de la gestion

au 11/03/2025
au 31/03/2024

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

DUBUISSON TESSON Isabelle (1017789821-0), AGENT ADMINISTRATIF PRINCIPAL FIP 1E CL

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.
LEMOINE Sylvain (1014261197-0), Inspecteur principal des Finances Publiques

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le 25/03/2025 par l'organe délibérant.
BOUCHER Yves (yboucher1-xt), Yves BOUCHER, Maire

A DDFIP DE MAINE-ET-LOIRE, le 20/03/2025

A SAUMUR, le 22/03/2025

A BRAIN SUR ALLONNES, le 16/04/2025

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le

S²LO

ID : 049-214900417-20250325-DCM2025_03_047-DE

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le

S²LO
CFU 2024
ID : 049-214900417-20250325-DCM2025_03_047-DE

COMMUNE DE BRAIN SUR ALLONNES - 49 - LOTISSEMENT DES MALC

ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par M. Guillaume DUDÉ
A Brain-sur-Allonnes, le 25/03/2025



Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour :

Contre :

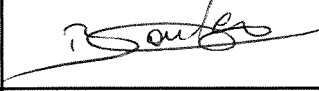
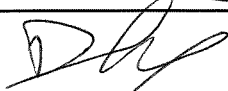
Abstention :

18
16
17
17
11

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
A Brain-sur-Allonnes, le 25/03/2025

Date de convocation : 11/03/2025

Les membres du Conseil Municipal,

LEVEQUE Béatrice	
LEJEUNE Jacques	
PETERS Nathalie	
BERGER Ludovic	
CHARRIER Sophie	
SCHAEFER Virginia	
REIGNIER Maxime	
MORICEAU Marie-Annick	
BOUCHER Annick	
TESSIER Dominique	Excusé
GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas	
DELAUNAY Sébastien	

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

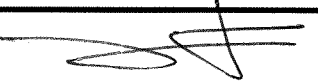
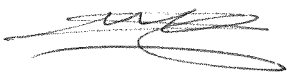
Publié le

Publié le
ID : 049-214900417-20250325-DCM2025_03_047-DE

COMMUNE DE BRAIN SUR ALLONNES - 49 - LOTISSEMENT DES MALCOIRIES

ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

DUDÉ Guillaume	
JAMET Amélie	Excusée
CANONNE Julien	
GALLARD Corine	
COUINEAU Cyrille	
DUDE Maïté	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 18 AVR. 2025, et de la publication le 18 AVR. 2025

A Brain-sur-Allonnes, le 18 AVR. 2025

Le Maire,
Yves BOUCHER

